



## CRIIRAD

Commission de Recherche  
et d'Information Indépendantes  
sur la Radioactivité

471 av. V. Hugo - 26000 Valence

Compléments : [www.criirad.org](http://www.criirad.org)

Renseignements : Bruno Chareyron au  
04 75 41 82 50

## COMMUNIQUE CRIIRAD

8 décembre 2009

### AREVA : le nucléaire propre ?

### La CRIIRAD dénonce les déclarations d'AREVA et demande la décontamination des sites pollués par le groupe au Niger et au Gabon

Alors que s'ouvre le sommet de Copenhague sur le climat, Mme Anne Lauvergeon, présidente du directoire d'AREVA, a été interviewée sur France Info le 7 décembre 2009. Elle a déclaré que « **le nucléaire, ça ne fait pas de CO<sub>2</sub>** » et qu'il ne produit que « **de toutes petites quantités de déchets** ».

**La CRIIRAD dénonce ces affirmations erronées et demande à Mme Lauvergon de prendre des mesures urgentes pour traiter les sites contaminés par les filiales du groupe AREVA au Gabon et au Niger.**

La CRIIRAD rappelle que 1 / le nucléaire rejette bien des gaz à effet de serre 2 / qu'à chaque étape du processus de production, il produit de grandes quantités de déchets radioactifs dont le confinement n'est pas assuré 3 / AREVA laisse en outre des populations vivre sur des terrains ou dans des habitations contaminées par ses activités. Quelques exemples sont indiqués ci-après.

**Les décisions qui vont être prises au sommet de Copenhague ne doivent pas être uniquement fondées sur les informations erronées de l'industrie nucléaire.**

#### Extraction de l'uranium

L'énergie nécessaire au fonctionnement des usines d'extraction de l'uranium des filiales d'AREVA à ARLIT (Niger) provient d'une centrale thermique au charbon particulièrement polluante [1]. Pour la mine et l'usine de la COMINAK, la production d'une tonne d'uranium nécessite 9,7 tonnes Equivalent Pétrole [2]. Il est probable que la mise en exploitation du gisement d'Imouraren (Niger) aura un bilan d'émission de gaz à effet de serre (dont CO<sub>2</sub>) encore plus lourd compte tenu des faibles teneurs du minerai et de la nécessité de déplacer 3,8 milliards de tonnes de roches pour y accéder [3].

En France l'extraction du minerai a conduit à produire plus de 50 millions de tonnes de résidus radioactifs à très longue période dont le confinement n'est pas assuré [4]. Au Niger il s'agit de plus de 35 millions de tonnes de résidus radioactifs entreposés à l'air libre à quelques kilomètres de l'agglomération d'ARLIT et Akokan où vivent environ 80 000 personnes [2]. Des déchets miniers radioactifs ont en outre été utilisés pour remblayer des pistes. En 2007 la CRIIRAD a révélé que de tels déchets, présentant un niveau de radiation 100 fois supérieur à la normale étaient présents devant l'hôpital de la COMINAK (filiale d'AREVA) à Akokan (Niger) [5]. Une mission conduite par Greenpeace à AKOKAN en novembre 2009 a confirmé que des niveaux de radiation élevés persistaient sur de nombreux secteurs de la ville [6]

Au Gabon, la COMUF, filiale d'AREVA a produit sur le gisement d'uranium de Mounana 7,5 millions de tonnes de boues radioactives, dont 2 millions de tonnes ont été déversées dans la rivière. Les mesures effectuées par la CRIIRAD en 2009 montrent qu'une partie de ces déchets radioactifs est à l'air libre dans la forêt voisine. Les mesures de 2009 confirment en outre que les logements des cadres et des ouvriers de la COMUF ont été construits avec des matériaux radioactifs. Les populations sont ainsi soumises à leur insu à des doses de radiation totalement injustifiées [7].

## **Purification de l'uranium**

La purification des concentrés uranifères est effectuée à l'usine AREVA-COMURHEX de Malvési (France). En 2007, cette usine a rejeté 384 500 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub> et N<sub>2</sub>O) pour 14 000 tonnes d'uranium produites [8]. Le fonctionnement de l'usine a généré à ce jour plus de 250 000 tonnes de boues radioactives entreposées dans des bassins non étanches [8]. Certains de ces bassins ont cédé en mars 2004 polluant ainsi la plaine voisine [9].

## **Retraitement des combustibles usés**

L'usine de retraitement des combustibles usés qu'exploite AREVA à La Hague (France) est une des installations les plus polluantes sur le plan radiologique. Elle rejette en particulier dans l'atmosphère de très grandes quantités d'un gaz radioactif, le krypton 85 conduisant à multiplier par 60 la radioactivité moyenne annuelle de l'air dans les villages voisins [10]. Compte tenu de sa longue période (10 ans) la concentration de ce gaz ne cesse d'augmenter dans l'ensemble de l'hémisphère nord. Certains chercheurs ont soulevé la question de l'impact de cette ionisation artificielle de l'atmosphère sur le climat.

En outre l'usine de la Hague est un des principaux producteurs de gaz à effet de serre de la région Nord Cotentin. Elle a rejeté 80 551 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2007 [11].

## **La question de l'eau**

Dans son interview du 7 décembre 2009 Mme Lauvergeon s'est émue des problèmes de désertification au Sahel. La CRIIRAD rappelle que l'extraction de l'uranium est une opération qui consomme de très grandes quantités d'eau et entraîne une contamination des ressources locales par des polluants radioactifs et chimiques [2]. AREVA admet qu'à l'issue des 40 ans d'exploitation du gisement d'Imouraren (Niger), il se produira un « assèchement local des nappes » [3].

S'agissant du réchauffement et des gaz à effet de serre, il faut rappeler en outre que le rendement thermique des centrales nucléaires est de l'ordre de 30 %. C'est-à-dire que les 2/3 de l'énergie fournie par la réaction nucléaire est perdue sous forme de chaleur. Cette chaleur entraîne le réchauffement des eaux de mer ou de rivière utilisées pour le refroidissement des réacteurs et conduit à rejeter de très grandes quantités de vapeur d'eau via les aéroréfrigérants. La vapeur d'eau est, il faut le rappeler, un gaz à effet de serre.

Contact : Bruno Chareyron, ingénieur en physique nucléaire, responsable du laboratoire de la CRIIRAD.  
E-Mail : bruno.chareyron@criirad.org

## **Références**

- [1] Note CRIIRAD N°09-25 / Mine de Charbon et centrale thermique de production d'électricité SONICHAR à Tchirozérine (Niger) / B. Chareyron, 16 juin 2009.
- [2] Note CRIIRAD N°08-02 / AREVA uranium Niger : du discours à la réalité / L'exemple des mines d'uranium du Niger / B. Chareyron, 30 janvier 2008.
- [3] AREVA / Etude d'impact sur l'environnement / Exploitation du Gisement d'Imouraren.
- [4] Note CRIIRAD / Impact radiologique de 50 années d'extraction de l'uranium en France. Exiger de COGEMA-AREVA un réaménagement satisfaisant des sites / B. Chareyron, 2005.
- [5] Communiqué de presse CRIIRAD du 15 mai 2007 / « La CRIIRAD et AGHIR IN MAN demandent l'enlèvement sans délai des déchets radioactifs découverts dans les rues d'Akokan au Niger et interpellent Mme Lauvergeon présidente d'AREVA sur les pratiques des filiales de son groupe ».
- [6] GREENPEACE Briefing / Les mines d'uranium au Niger / La radioactivité dans les rues d'Akokan / Novembre 2009 / Rianne Teule.
- [7] Rapport CRIIRAD N°09-118 / Contamination radiologique relevée en 2009 sur l'ancien site minier uranifère de COMUF-AREVA à Mounana (Gabon) / B Chareyron, 7 décembre 2009.
- [8] Usine COMURHEX II à Malvesi / Volume 2 / Etude d'Impact (enquête publique année 2009).
- [9] Rapport CRIIRAD N°06-88 / Impact radiologique de l'usine COMURHEX (groupe AREVA) de Malvesi (Aude) / B. Chareyron, 13 novembre 2006
- [10] Note CRIIRAD N°09-102 / B. Chareyron, 15 septembre 2009.
- [11] AREVA NC / Etablissement de la Hague / Rapport environnemental, social et sociétal 2007.